

Les Assises des territoires ruraux

..... L'ESSENTIEL

En créant un ministère de plein exercice, pour l'espace rural et l'aménagement du territoire, le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité donner un signal fort et traduire la volonté du Gouvernement de mieux prendre en compte la situation des espaces ruraux, dans toute leur diversité.

L'objectif est de mieux identifier les besoins et les attentes des habitants de notre pays, des générations d'aujourd'hui et de demain, puis d'établir sur cette base un plan d'actions apportant des réponses concrètes, favorisant l'attractivité des territoires ruraux aux plans économique, social et patrimonial.

..... QUESTIONS - RÉPONSES

... Comment ces Assises vont-elles se dérouler ?

L'ensemble des acteurs vivant dans les espaces ruraux, les grands opérateurs publics, les ministères concernés mais aussi tous les Français qui le souhaitent, seront associés.

- Un site Internet participatif, ouvert en novembre 2009, permettra à tous les internautes d'être informés et d'enrichir la réflexion en postant des contributions.
- Des consultations auront lieu au niveau départemental et régional sous l'égide des préfets de fin octobre à fin novembre 2009. Ces rencontres réuniront les élus, les associations, les représentants des filières ou des professions, les chambres consulaires...
- Trois groupes de travail nationaux réuniront des experts de la société civile, des parlementaires, des représentants des collectivités, des forces socio-économiques et des administrations concernées, de fin octobre à fin décembre 2009 autour des thématiques suivantes : développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires, faciliter la vie quotidienne des populations, organiser et animer les territoires.

... Quel en est le calendrier ?

Les Assises des territoires ruraux ont été lancées le 7 octobre et se dérouleront jusqu'à la fin du mois de janvier 2010.

Un colloque de clôture en janvier 2010 aura pour objet de dresser le bilan des travaux et de présenter un plan d'actions.

... Y a-t-il d'autres actions en cours ?

Oui, Michel Mercier, à la demande du Premier ministre, a lancé une nouvelle génération de pôles d'excellence rurale.

Par ailleurs, un bilan de la loi pour le développement des territoires ruraux (LDTR) de 2005 est en cours. L'ensemble des dix ministères signataires de la loi est sollicité.

Enfin, une évaluation des dispositifs d'allègement fiscaux et sociaux spécifiques aux zones de revitalisation rurale (ZRR) est en phase de finalisation. ●●●

... Quelle est la réalité actuelle de ces territoires ?

L'espace rural, ce sont majoritairement des territoires périurbains, littoraux et de montagne, en pleine expansion démographique, avec une population dynamique, qui croît presque trois fois plus vite que celle des zones urbaines. La composition sociologique de la population rurale a de ce fait beaucoup évolué.

Mais l'espace rural, ce sont aussi des territoires en déclin économique et démographique, confrontés au risque de la désertification, en attente d'une intervention de la puissance publique pour les aider à revitaliser des espaces sinistrés.

Quelle que soit la diversité de ces territoires, les femmes et les hommes qui y résident ont désormais au quotidien les mêmes aspirations en termes de standard de vie que celles des populations urbaines.

... Quels sont les atouts de ces territoires ?

Outre leur fort dynamisme démographique pour la majorité d'entre eux, ils sont le support d'une activité économique et de production de ressources. Même si l'agriculture constitue une activité traditionnelle, l'activité industrielle, l'artisanat et le commerce, y sont largement présents. Les services peuvent s'y développer, notamment avec l'accueil des nouvelles populations et le vieillissement des habitants. Les perspectives en matière de tourisme y sont importantes.

Par ailleurs, ces espaces offrent un cadre de vie apprécié, des lieux de loisirs et de détente.

Enfin, ils possèdent des milieux présentant une richesse patrimoniale et environnementale au plan de la biodiversité, et assurent une fonction essentielle de stockage de carbone, de filtrage des eaux, et de prévention des catastrophes naturelles.

De nouveaux choix sont à faire pour s'adapter à ces évolutions, restaurer une équité entre citoyens et redonner une dynamique à certains des territoires ruraux délaissés tout en préservant les espaces les plus convoités.

..... LES THÉMATIQUES DES ASSISES DES TERRITOIRES RURAUX

... 1/ Développer les activités économiques et valoriser les atouts des territoires

Les ressources économiques de ces territoires ruraux apportent chaque année à la France plusieurs milliards d'euros d'excédents commerciaux, et présentent d'immenses potentialités à développer. La concertation devra permettre de s'interroger sur les moyens d'offrir un cadre favorable au développement durable et au maintien de ces activités économiques, dans un contexte clairement établi de complémentarité villes/ campagne.

... 2/ Faciliter la vie quotidienne des populations

L'uniformisation des modes de vie a rendu homogènes les attentes des populations urbaines et des populations rurales en matière de services.

La réflexion portera sur les modalités d'un traitement équitable de ces populations en matière d'accès aux soins, de garde d'enfants, d'aides aux personnes âgées, d'éducation, de commerces de proximité, de services aux publics, mais aussi en matière d'offre culturelles et de loisirs. Il s'agira notamment de déterminer un socle de services pouvant faire l'objet d'un engagement contractuel local.

... 3/ Organiser et animer les territoires

L'accueil de nouvelles populations génère des transferts de charges entre les lieux de travail et les lieux de résidence. Il crée également des besoins accrus et concurrents en matière d'occupation et d'utilisation des espaces, parfois au détriment des activités économiques.

La recherche d'un meilleur équilibre entre activités, d'une bonne cohésion territoriale et d'une organisation raisonnée des territoires doivent être au centre des débats, afin de réfléchir à la gouvernance et l'animation territoriale.